RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 25196
Numéro SIREN : 538 422 650
Nom ou dénomination : EUKRATOS SELECTION

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2023 sous le numéro de dépôt 158637

EUKRATOS SELECTION

Société d'Investissement à Capital Variable
538.422.650 R.C.S. Paris
Siège Social 15, rue Marsollier, Paris (2e)

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars à 9 heures, les Administrateurs de la société « **EUKRATOS SELECTION** », Société d'Investissement à Capital Variable, se sont réunis à Paris au siège de la société sur convocation du Président.

SONT PRESENTS :

Monsieur Robert de METZ	Président
Monsieur Jean de LAMBERTYE	Administrateur, Directeur Général

SONT ABSENTS ET REPRESENTES

Monsieur Vincent STRAUSS	Administrateur
Madame Alix d'OCAGNE	Administrateur
LA FINANCIERE AMENON Représentée par Monsieur Benoit BASSI	Administrateur

EST ABSENT EXCUSE

PwC SELLAM	Commissaire aux Comptes

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de Monsieur Robert de METZ.

Le Conseil passe en revue l'ordre du jour suivant :

- **Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

- **Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2023 selon convocation du 20 mars 2023 ou pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2023 en cas de besoin d'une seconde convocation**

 1- Examen et approbation du projet de rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire – Commentaires du gérant sur l'exercice écoulé ;
 2- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et proposition d'affectation du résultat à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
 3- Nomination de trois nouveaux administrateurs ;
 4- Textes des projets de résolutions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
 5- Démission d'un membre du Conseil d'Administration ;
 6- Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2023 (en cas de besoin, sur seconde convocation, l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 19 avril 2023).

- **Questions diverses**

LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion précédente.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05 AVRIL 2023

1. Examen et approbation du projet de rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président donne lecture au Conseil d'Administration du projet de rapport qui sera soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Après discussion et sous réserve de quelques modifications de forme, le Conseil d'Administration approuve ce texte. Il est à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Le Président rappelle la fusion/absorption du compartiment « GERANTS PATRIMONIAUX » par le compartiment « GERANT LIBRES » de la SICAV EUKRATOS SELECTION avec effet au 4 janvier 2021.

2. Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et proposition d'affectation du résultat à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président commente pour le Conseil les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que les projets de bilan et de compte de résultat établis conformément à la législation et selon les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le Commissaire aux Comptes a fait savoir qu'il n'avait pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Après discussion, les membres du Conseil sont invités à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

NB : le 31 décembre 2022 était un samedi de telle sorte que les valeurs liquidatives des compartiments EUKRATOS SELECTION, les écritures de clôture de l'exercice 2022 et les rapports du commissaire aux compte correspondants ont été établis sur la base de données comptables au vendredi 30 décembre 2022.

COMPARTIMENT EUKRATOS GERANTS LIBRES

L'actif net global s'élève à **28 765 969,28 €**.

Ce résultat se décompose de la façon suivante :	Euros
⇒ des produits sur actions et valeurs assimilées	**30 796,89**
⇒ des produits sur dépôts et comptes financiers	79,29
dont il faut déduire :	
⇒ des charges sur opérations financières	-545,33
soit un résultat sur opérations financières de	**30 330,85**
dont il faut déduire :	
⇒ les frais de gestion	-227 375,06
pour obtenir un résultat net de l'exercice de	**-197 044,21**
Compte tenu :	
⇒ du compte de régularisation des revenus de l'exercice	1 265,04
le résultat de l'exercice à affecter est de	**-195 779,17**

Affectation

Conformément à l'article 27 des statuts, le résultat de **-195 779,17 euros ainsi que les plus-values nettes de 459 415,84 euros** seront intégralement capitalisés.

COMPARTIMENT « EUKRATOS GERANTS ACTIONS EUROPEENNES (PEA) »

L'actif net global s'élève à **12 928 226,72 €.**

Ce résultat se décompose de la façon suivante :	Euros
⇒ des produits sur actions et valeurs assimilées	-
⇒ des produits sur dépôts et comptes financiers	321,49
dont il faut déduire :	
⇒ des charges sur opérations financières	-1 196,58
soit un résultat sur opérations financières de	**-875,09**
dont il faut déduire :	
⇒ les frais de gestion	-134 312,49
pour obtenir un résultat net de l'exercice de	**-135 187,58**
Compte tenu :	
⇒ du compte de régularisation des revenus de l'exercice	-428,45
le résultat de l'exercice à affecter est de	**-135 616,03**

Affectation

Conformément à l'article 27 des statuts, le résultat de **-135 616,03 euros ainsi que les plus-values nettes de 60 972,22 euros** seront intégralement capitalisés.

COMPARTIMENT « EUKRATOS GERANTS ACTIONS INTERNATIONALES »

L'actif net global s'élève à **11 146 389,04 €.**

Ce résultat se décompose de la façon suivante :	Euros
⇒ des produits sur actions et valeurs assimilées	-
⇒ des produits sur dépôts et comptes financiers	313,37
dont il faut déduire :	
⇒ des charges sur opérations financières	-720,69
soit un résultat sur opérations financières de	**-407,32**
dont il faut déduire :	
⇒ les frais de gestion	-118 948,47
pour obtenir un résultat net de l'exercice de	**-119 355,79**
Compte tenu :	
⇒ du compte de régularisation des revenus de l'exercice	-2 318,32
le résultat de l'exercice à affecter est de	**-121 674,11**

Affectation

Conformément à l'article 27 des statuts, le résultat de **-121 674,11 euros ainsi que les moins-values nettes de -617,58 euros** seront intégralement capitalisés.

3. Proposition de nomination de nouveaux administrateurs

Après discussion, les membres du Conseil d'Administration décident de soumettre à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire prévue le 5 avril 2023, la nomination de trois nouveaux administrateurs :

- Monsieur Emmanuel DOMANGE
- Monsieur Philippe LEFEBVRE
- Madame Astrid DE GELOES

pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en décembre 2028.

4. Examen des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les résolutions 1, 2 et 3 concernant l'approbation des comptes annuels sont validées par le Conseil d'Administration.

Les résolutions 4, 5 et 6 concernant la nomination de nouveaux administrateurs sont validées par le Conseil d'Administration.

La résolution 7 concernant les pouvoirs pour les formalités consécutives aux décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire est également validée.

Le Conseil d'Administration approuve cet ordre du jour et décide de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire de statuer sur le texte desdites résolutions.

5. <u>Démission d'un administrateur</u>

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration de la démission de Madame Alix d'OCAGNE de ses fonctions d'administrateur.

Les membres du Conseil d'Administration en prennent acte et la remercient pour sa participation active au Conseil.

6. <u>Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2023</u>

- Examen et approbation du projet de rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et proposition d'affectation du résultat à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Nomination de trois nouveaux administrateurs ;
- Projets de résolutions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Pouvoir pour les formalités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucun administrateur ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

Le Président
Robert de METZ

Un Administrateur
Jean de LAMBERTYE